

(Au moins) cinq bonnes raisons de soutenir le GRIP !

Madame, Monsieur,
Chers Ami.e.s,

1918-2018. Le monde commémore cette année le centenaire de la fin de la **Première Guerre mondiale**. Le 10 décembre 2018 marque un autre anniversaire : les 70 ans de la **Déclaration universelle des droits de l'homme**.

Plusieurs organisations œuvrent au travail essentiel de mémoire et d'histoire. À leurs côtés, le **GRIP** se donne pour mission **d'étudier, analyser, expliquer** les rouages de la mécanique des conflits. Notre objectif ? Redonner du **pouvoir d'agir aux citoyens**, à la **société civile** et à nos **élus**, grâce à des ressources critiques.

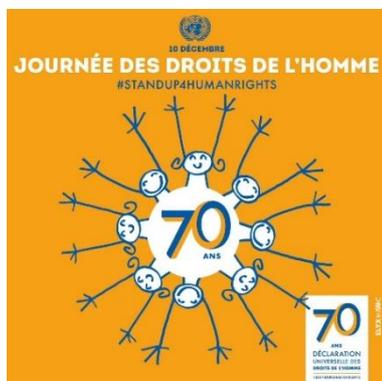


Parfois discrets ou complexes, nos travaux s'inscrivent toujours résolument dans un objectif de **construction de la paix** et de **désarmement**. Jamais nous ne renoncerons à un parti pris affirmé pour la paix, la vie et les droits humains.

Vous pouvez nous aider à tenir cet engagement. Votre **don** au GRIP sera un acte citoyen pour défendre **une recherche et une information libres et indépendantes**.

1. Soutenir le GRIP, c'est placer nos dirigeants face à leurs contradictions

À plusieurs reprises, le GRIP a exprimé avec fermeté son opposition à la poursuite des **ventes d'armes à l'Arabie saoudite**, de même qu'à tous les pays qui s'en servent pour opprimer leur population ou leurs voisins. Nous sommes intervenus dans les médias pour dénoncer l'inaction et le cynisme des autorités, et rappeler que les droits humains proclamés dans les textes doivent aussi devenir des droits effectifs pour toutes les victimes de nos exportations d'armes.



2. Soutenir le GRIP, c'est construire un pont entre la recherche et l'action citoyenne !

Désarmement nucléaire, contrôle de la production et des exportations d'armes, empreinte écologique des armements et des conflits, enjeu démocratique des doctrines de défense, belge et européenne... les travaux du GRIP n'ont de sens que s'ils sont utiles à l'action citoyenne.

3. Soutenir le GRIP, pour nous aider à célébrer notre 40^e anniversaire !

En 2019, le GRIP fêtera ses 40 ans ! Quarante années d'études, de recherche, de formations, d'enquêtes de terrain, de livres, rapports et analyses, mais aussi d'efforts et de coups durs. Nous vous informerons bientôt des activités que nous organiserons l'an prochain.

4. Soutenir le GRIP, c'est soutenir des hommes et des femmes qui s'engagent au péril de leur vie

Comment ne pas citer le formidable combat du docteur Denis Mukwege contre les violences sexuelles en République démocratique du Congo, dont le GRIP a publié le récit écrit par Colette Braeckman ? Nous nous réjouissons de le voir lauréat du Prix Nobel de la Paix en 2018. Pour que d'aussi belles histoires se reproduisent, nous avons besoin de vous.

5. Soutenir le GRIP autrement ? C'est possible !

À partir de 40 € par an (moins de 4 € par mois), votre don est fiscalement déductible. Votre budget ne le permet pas ?

Il y a d'autres façons de nous aider :

- **Faire un don plus petit** : toute contribution est précieuse...
- **Faire connaître le GRIP** : transférez cette lettre autour de vous...
- **Abonnez-vous, offrez ou offrez-vous nos publications** : quelques idées...
 - Les droits humains dans ma commune. Et si la liberté et l'égalité se construisaient dans la cité ?, A.-M. Impe et J.-P. Marthoz, 12 €
 - En première ligne - Le journalisme au cœur des conflits, J.-P. Marthoz, 17,90 €
 - L'homme qui répare les femmes - Le combat du docteur Mukwege, C. Braeckman, 16 €
 - Un abonnement aux « Rapports du GRIP », 10 numéros par an pour 70 €



Une question, un conseil ? Un nouveau chargé de partenariat est à votre écoute

Matthieu Damian, chargé des partenariats, a récemment rejoint l'équipe du GRIP. Il est notamment chargé de **renforcer les relations avec les donateurs** et ne demande qu'à mieux vous connaître. N'hésitez pas à le contacter (m.damian@grip.org - 0483 363 654), et merci de lui consacrer quelques minutes s'il devait vous appeler prochainement.

L'équipe du GRIP vous remercie de votre confiance et de votre soutien, et vous présente ses meilleurs vœux !

paiement sécurisé



Versez un don unique (par virement, ou via PayPal sur le site du GRIP) ou mieux, optez pour l'**ordre permanent** (voir le bon ci-joint) **à communiquer vous-même à votre banque.**

IBAN : BE87 0001 5912 8294 – BIC/SWIFT : BPOTBEB1 – avec la mention « Don 2018 »

Tout don de 40 € ou plus (**versés au plus tard le 26 décembre 2018**) donne droit à une attestation fiscale. Vous bénéficiez ainsi d'une réduction d'impôt de 45 % du montant de votre don.

Un don de 100 € vous coûte donc 55 €. L'attestation sera envoyée en février 2019.



Le GRIP adhère au Code éthique de l'AERF. Vous avez un droit à l'information. Ceci implique que les donateurs, collaborateurs et employés sont informés au moins annuellement de l'utilisation des fonds récoltés.



Nos comptes contrôlés et détaillés sont publiés sur donorinfo.be, premier site belge d'information indépendante sur les activités et les moyens financiers des organisations qui font appel aux dons du public.

www.grip.org

Les rapports annuels financiers et d'activités du GRIP sont disponibles sur www.grip.org/transparence